

" Descend avec lenteur de son char de victoire.
 " Le nuage éclatant qui le cache à nos yeux
 " Conserve en sillons d'or sa trace dans les cieux,
 " Et d'un rellet de pourpre inonde l'étendue.
 " Comme une lampe d'or, dans l'azur suspendue,
 " La lune se balance au bord de l'horizon ;
 " Ses rayons affaiblis dorment sur le gazon.
 " Et le voile des nuits sur les monts se déplit ;
 " C'est l'heure où la nature, un moment recueillie,
 " Entre la nuit qui tombe et le jour qui se fait,
 " S'élève au Créateur du jour et de la nuit,
 " Et semble offrir à Dieu, dans son brillant langage,
 " De la création le magnifique hommage."

La lune sort et s'élève lentement du sein des ondes ; elle brille d'un éclat pur. La mer, agitée par les vents de terre, réfléchit son globe argenté et scintille sous ses rayons. Bientôt, je n'aperçois plus que ces flambeaux de la nuit que la main de Dieu a suspendus au-dessus de nos têtes, puis la mer se confondant avec la voûte azurée des cieux. Quelques pêcheurs attardés arrivent en chantant au port : leurs berges, poussées par la brise de terre qui augmente, coulent rapidement sur l'eau et laissent derrière elles de gros bouillans phosphorescents, qui ressemblent à une traînée de feu pétillant.

Mon oreille n'entend plus que les flots succédant aux flots, mais ne dépassant jamais la limite tracée par le doigt du Créateur.

La solitude où je me trouve, et ce bruit incessant de la mer expirant sur le rivage, porte l'âme à la prière et aux méditations religieuses, et je m'écrie en quittant ce lieu enchanté : *Quam mirabilis Deus in omnibus operibus suis !...*

A. BÉCHARD.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, DONNÉ A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XI.

(Suite.)

Ce beau projet fut découvert par Antoine Natelle, aussi serrurier, qui en donna avis à M. de Champlain, lequel les fit arrêter et conduire dans une barque au poste de Tadoussac, pour les empêcher de communiquer avec les autres mécontents et leur ôter l'espoir d'être délivrés ; puis, ayant pris les mesures de sûreté nécessaires, il fit ramener le chef qui fut exécuté à Québec. Ses trois complices furent renvoyés en France où ils obtinrent leur grâce. Ainsi se termina ce complot et cette première conspiration qui plaça la colonie à deux doigts de sa ruine, en mettant en péril les jours du seul homme qui pouvait alors, par son activité et son énergie, faire réussir une entreprise remplie de tant de difficultés.

Ces difficultés furent grandes pendant l'hiver qui suivit. Outre l'éternel mal de terre qui emporta plusieurs hommes, des misères de toutes sortes tourmentaient les colons.

Champlain nous peint les indigènes avec des traits bien différents de ceux employés par Cartier, et si ces sauvages appartenaient à la famille de ceux qui vivaient aux environs de Stadaconé, au temps du découverte de la Nouvelle-France, ils étaient certes bien dégénérés. Paresseux, ne s'occupant de pêche ou de chasse que lorsqu'ils étaient poussés par le besoin, craintifs, et rampants devant les Français, ils seraient morts de faim pendant l'hiver, si ceux-ci, qui avaient des provisions en abondance, n'étaient venus à leur secours. Champlain rapporte qu'un jour un canot chargé de ces malheureux partit de la rive sud pour venir à l'habitation chercher des vivres ; mais dans la traversée leur frêle embarcation fut brisée par les glaces et ils furent contraints de se réfugier sur l'une d'elles. Ils allaient infailliblement périr, lorsqu'un énorme glaçon qui devait, selon toute probabilité les engloutir, vint heurter celui qui les portait et les jeta sur le rivage où les colons les accueillirent et leur donnèrent des vivres sur lesquelles ils se précipitèrent avec voracité, sans prendre la peine de les apprêter. Il y avait à peu de distance du fort les débris d'un porc et d'un chien jetés là pour attirer les regards noirs, alors assez nombreux sur l'emplacement de Québec ; les sauvages n'eurent pas plutôt découvert cette pâture dégoûtante qu'ils la dévorèrent à belles dents aux yeux des Français stupéfaits.

Au reste, on sera moins surpris de cette glotonnerie dégoûtante, quand on saura que chez ces naturels la chair du chien était regardée comme un met exquis, dont on n'usait que dans les grandes fêtes. Denis nous dit que, dans plusieurs tribus sauvages, lorsqu'un chef voulait fêter un ami, c'était un chien qu'il engraisait et qui faisait le régal préféré de la table de l'hôte. Denis remarque que cette chair a le goût du mouton.

C'est ici le lieu de dire un mot de l'espèce de chiens que les Français rencontrèrent dans la Nouvelle-France, et qui est encore assez répandue de nos jours dans les pays du nord et principalement sur la côte du Labrador. Le chien indigène paraît avoir appartenu à la famille des loups, auxquels il ressemble par sa robe blanchâtre tachetée de noir, ainsi que par son naturel féroce et lâche, qui le porte à attaquer toujours le plus faible et à égorger ses propres frères. Cet animal n'a pas le don d'aboyer, il ne sait que hurler. Cependant on a remarqué que, transporté au milieu de la civilisation, il acquiert la faculté d'aboyer au bout d'un certain laps d'années. Faudrait-il en conclure que c'est une des facultés que donne la civilisation ?

XII.

La colonie de Champlain était fondée ; mais cette petite colonie avant de s'attacher fortement au sol avait à essayer bien des tempêtes, à surmonter bien des périls, tant à cause de ses guerres continuelles avec les Iroquois et les colons de la Nouvelle-Angleterre, que par la négligence de la mère-patrie à son égard ; et pendant longtemps elle fut sur le point de s'éteindre et de disparaître. Un moment même il ne resta qu'une seule famille française et le drapeau blanc fut remplacé par le drapeau de l'Angleterre. Cependant malgré toutes ces traverses et ces alarmes elle subsistera, elle se naturalisera et deviendra un peu plus forte. Elle cessera il est vrai d'appartenir à la France, mais sous un joug étranger, le caractère de son origine sera toujours tellement empreint sur son front, qu'elle seule restera debout comme un monument du passage de la nation française dans ces vastes régions de l'Amérique septentrionale.

Le printemps ramena la santé parmi les colons et permit aux sauvages de renouveler leurs provisions qu'ils avaient laissées s'épuiser. M. de Champlain profita de la saison pour faire commencer un peu de culture autour de l'habitation. Dans une gravure qui se trouve au commencement de ses mémoires on voit des jardins situés sur le penchant de la montagne et dans la partie qui forme aujourd'hui le quartier Champlain et le Cul-de-Sac.

Comme le but du voyage de M. de Champlain n'avait pas été seulement de fonder un établissement, mais aussi de faire des découvertes, il résolut de remonter le fleuve.

Mais avant de le suivre et afin de comprendre les événements qui vont arriver dans l'histoire de la colonie, il importe de connaître auparavant le pays qu'il va parcourir et les tribus sauvages qui l'habitent.

Deux grandes familles partageaient toutes les tribus qui peuplaient le bassin du St. Laurent ; la famille Algonquino et la famille Huronne. Les différents peuples appartenant à chacune de ses familles, parlant une des deux langues mères, ne se comprenaient pas toutes il est vrai, à cause des mots nouveaux que chacun d'eux adoptait tous les jours, mais leur diverses langues avaient entre elles la même analogie que celles qui dérivent de la langue latine ; et, au reste, les sauvages avaient un patois commun, au moyen duquel ils s'entendaient tous, même d'une langue principale à l'autre.

Nous avons déjà eu occasion de remarquer que les premières tribus indigènes qui attirèrent notre attention en entrant dans le fleuve, étaient celles du royaume de Saguenay, les tribus Montagnaises, outre plusieurs petites peuplades qu'il n'est pas nécessaire de mentionner. — Dans les environs de Québec et dans le pays compris alors sous le nom de Canada, étaient les Algonquins proprement dits, lesquels habitaient aussi autour du lac St. Pierre. En arrière, sur la hauteur des terres, on rencontrait les Attiquamègues (poissons blancs) aujourd'hui Têtes de Boule, qui habitaient le territoire du Saint-Maurice, naturels craintifs et bons que les missionnaires gagnèrent à la religion. Venaient ensuite quelques petites familles, puis les Iroquois que d'autres tribus avaient repoussés entre le fleuve St.-Laurent et la rivière des Prairies. — En remontant la rivière on arrivait chez les sauvages dits de la Petite Nation Algonquino, habitant les bords de l'Outaouais. Sur l'île des Allumettes, dans l'Outaouais, demeuraient des indigènes connus sous le nom de La Nation de l'Île, tribu d'une certaine importance laquelle avait une grande prédilection pour les borges et quo pour cela on désignait le plus souvent sous le nom de nation du Borgne. C'était un peuple guerrier et pillard qui ne cessait d'arrêter les voyageurs des autres nations qui allaient trafiquer avec les Français, soit à Québec, soit même jusqu'à Tadoussac, comme faisaient les Hurons dès 1649.